

Avis public

Par les présentes, avis est donné par le soussigné, Marc Leblanc, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 qui se tiendront, selon le cas, les lundis ou mardis, et qui débuteront à 19h30 aux dates ci-après déterminées :

7 juin 2021	(lundi)	6 décembre 2021	(lundi)
		(Élections le 7 novembre 1	ore 2021)
3 mai 2021	(lundi)	16 novembre 2021	(mardi)
6 avril 2021	(mardi)	4 octobre 2021	(lundi)
1 ^{er} mars 2021	(lundi)	7 septembre 2021	(mardi)
1 ^{er} février 2021	(lundi)	2 août 2021	(lundi)
11 janvier 2021	(lundi)	5 juillet 2021	(lundi)

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité donne un avis public du contenu du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021.

Donné à Saint-Athanase ce onzième jour de novembre de l'an deux mille vingt.

Marc Leblanc, LL.B.

Directeur général et secrétaire-trésorier